

national de l'énergie et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sont étayées par les programmes de recherches entrepris spécialement par les universités, en vue de la construction d'un pipe-line dans le Grand Nord.

A l'Université du Nouveau-Brunswick, grâce à son équipe spécialisée en pergélisol, à l'Université de l'Alberta, avec ses études de l'environnement, à l'Université de la Saskatchewan qui mène des études sur l'Arctique, à l'Université Laval, où l'on étudie le pergélisol, et même à l'Université de la Colombie-Britannique, nous avons obtenu des études comparatives exécutées sur commandes du gouvernement pour compléter celles que le gouvernement poursuit lui-même. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a affecté plus d'un million de dollars à ces études spéciales.

La Direction des levés et de la cartographie de mon ministère a mis tout particulièrement l'accent sur les travaux spéciaux de cartographie qu'on exécute dans la région de la vallée du Mackenzie pour assurer le choix des voies appropriées, leur accordant une haute priorité.

Le centre de recherche sur l'Arctique d'Inuvik, qui relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a fait des recherches intensives. Le programme du plateau continental polaire de mon ministère à Tuktoyaktuk a coordonné de nombreux programmes terrestres appliqués à la recherche.

Je le répète, la division des combustibles de la Direction des mines a effectué une étude sur le comportement du pétrole soumis à des températures extrêmement basses.

Voilà précisément ce qui a été accompli. Dans le peu de temps mis à ma disposition, je ne puis qu'exposer les programmes de façon générale; mais pour tout observateur impartial de la situation, cette décision précise, l'accent mis sur la recherche et le développement et la planification des ministères en vue d'obtenir une idée nette de la situation qui existera au moment où il faudra prendre une décision quant à la construction du pipe-line, soulignent bien dans ce cas la prévoyance du gouvernement.

Par ailleurs, que faut-il penser du secteur privé? Qu'a-t-il fait, s'il a fait quelque chose? Aujourd'hui, l'économie canadienne est mixte, je pense, mettant en cause le gouvernement et le secteur privé. Qu'est-ce que ce dernier a fait? Je tiens à signaler, à l'égard des études effectuées par le secteur privé auxquelles je vais faire allusion, que sur l'invitation de celui-ci, les hauts fonctionnaires de mon ministère, ceux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que ceux de l'Office national de l'énergie ont collaboré à ces études afin de faire profiter le gouvernement de tout le travail accompli par le secteur privé.

Mon ami a mentionné la Mackenzie Valley Pipeline Research Limited, à Inuvik. On a mis à profit les ressources de 15 compagnies pétrolières canadiennes ou internationales, ainsi que toutes les techniques scientifiques et de recherche dont on dispose dans le monde entier afin d'étudier les répercussions de la construction d'un pipe-line en climat froid.

J'ai eu le privilège de me rendre à Inuvik. On y a installé une conduite de 48 pouces qui transporte du pétrole chaud sur le pergélisol. En fait, on a tenté deux expériences. On y a construit un pipe-line sur des piliers et un autre dans une tranchée remplie de gravier chauffé, des

thermomètres étant disposés à quelques pieds de distance et à différentes profondeurs pour déterminer comment on pourrait transporter le pétrole à bon port sans faire dégeler le pergélisol. C'est là le point capital, comme vous le savez, et je crois que c'est le deuxième hiver que cette étude se poursuit. Quand je me suis rendu sur place l'été dernier, les techniciens estimaient qu'ils étaient sur le point de pouvoir assurer au pays, ou à l'Office national de l'énergie qui servira d'arbitre, comme l'a mentionné mon honorable ami, que le pétrole pourra être acheminé sans risque dans ces conditions. Il faudra aussi satisfaire aux exigences du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Cette étude a certainement prouvé un grand nombre de points. Ces 15 sociétés, de concert avec les scientifiques du gouvernement, ont exécuté de nombreuses recherches et sont tout près d'établir la manière la plus sûre de construire un pipe-line. Deuxièmement, je pourrais également souligner que cette étude privée comprenait aussi des relevés aériens des itinéraires possibles, une analyse des sols, des études écologiques, ainsi que d'autre portant sur la construction, l'exploitation et l'entretien d'oléoducs.

• (3.10 p.m.)

Le deuxième groupe privé d'importance est le groupe d'étude du projet Nord-Ouest à Norman Wells, aux rapides Sans Sioux. C'est le premier hiver qu'il consacre à cette étude. Il est formé de six sociétés privées, et encore une fois, les scientifiques du gouvernement ont été invités à collaborer continuellement avec elles sur place. Eux aussi ont l'appui de tous les scientifiques, ingénieurs et écologistes de ces sociétés pour ce qui est de ces études de grande envergure. Leurs travaux de recherche sur le froid et les gazoducs se poursuivent de concert avec la photographie des itinéraires éventuels, la vérification du terrain, l'étude des sols et de l'écologie. L'Alberta Gas Trunk poursuit également des études. Voilà donc les recherches scientifiques fondamentales qui ont précédé l'annonce de la politique gouvernementale en août dernier, bien avant que les députés et les Canadiens ne manifestent publiquement leur réprobation et leur inquiétude au sujet de la construction d'un pipe-line, parce qu'à ce moment-là, elle ne semblait pas imminente. Je ne critique pas les députés ou les Canadiens de ne pas s'être préoccupés de la question en août dernier, car apparemment, le premier pipe-line devait être construit à Valdez. Toutefois, bien avant le temps voulu, en août dernier, parce que nous voulions éviter certaines erreurs qui ont pu être commises en 1956—alors que le gouvernement n'avait peut-être pas effectué assez d'études approfondies ou pris les initiatives nécessaires afin de parer aux événements—et parce que nous voulions prouver très clairement que nous n'étions pas responsables de ce qui s'était produit en Alaska, c'est-à-dire des travaux de construction entrepris avant qu'on ait pris une décision, à la suite de tous ces travaux et de ces études, nous avons été en mesure d'annoncer ces cinq principes directeurs qui constituent vraiment la politique fondamentale du gouvernement au sujet de la construction de pipe-lines dans le Nord. Elles ne sont pas définitives, comme nous l'avions alors souligné.

Nous ne savons pas d'où viendront les 5 milliards. Il faudra décider. Si on ne peut les obtenir au Canada—les Canadiens et le Parlement auront leur mot à dire et leur préférence à donner—permettrons-nous à des intérêts